



## VILLE DE CAP-CHAT

### CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2026

Le Conseil municipal a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> décembre 2025, le calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal de la Ville de Cap-Chat pour l'exercice financier 2026.

Le calendrier a été établi tel que décrit au tableau ci-dessous. Les séances se tiendront à 19 h 30, à la salle Olivier-Gagnon de l'Hôtel de Ville Louis-Roy sise au 53 rue Notre-Dame à Cap-Chat.

|                   |                     |
|-------------------|---------------------|
| Lundi, 12 janvier | Lundi, 06 juillet   |
| Lundi, 02 février | Lundi, 03 août      |
| Lundi, 02 mars    | Mardi, 08 septembre |
| Mardi, 07 avril   | Lundi, 05 octobre   |
| Lundi, 04 mai     | Lundi, 02 novembre  |
| Lundi, 01 juin    | Lundi, 07 décembre  |

Conformément à la Loi, si un changement est apporté au calendrier des séances, un avis public en ce sens sera donné à la population indiquant le jour, l'heure et l'endroit de ladite séance.

Cap-Chat, le 05 décembre 2025

Yves Roy  
Directeur général et greffier

YR/ml